

# Oise Très Haut Débit SMOTHD



24 Mars 2016

## Déroulé de la présentation.

1. Les éléments de contexte du projet.
2. Le déroulement du traitement des créations des HexaClé.
3. Les pièges et autre échecs à mettre sous contrôle.
4. Des éléments de perspective et conclusions.
5. Séance de questions / réponses.

### ➤ **Trois projets d'aménagement numérique portés par :**

- la personne publique (RIP 1G, RIP 2G) et
- des personnes privées (zone AMII).

### ➤ **Des chiffres clés du RIP 2G :**

- Environ 300 millions € d'investissement.
- 10 000 km de fibres optiques supplémentaires.
- 280 000 prises à construire.
- Un déploiement accéléré sur 7 ans : 2014/2020.

## ➤ Les sources de données :

- La pré-étude (schéma d'ingénierie) qui donne un premier aperçu du nombre de prises sur la base des données fiscales (MAJIC/EDIGEO).
- Un relevé de boîtes aux lettres et le piquetage qui apportent :
  - Une validation de l'adresse avec sa quantité de prises.
  - Des corrections immédiates (type bâti, racco existant...).
  - Des premières anomalies à traiter (mais pas toutes).

## ➤ Les natures (non exhaustives) d'anomalies

- Qualification de l'anomalie par des termes génériques (par exemple DOUBLON pour une adresse identique pour plusieurs pavillons, CONSTRUCTION pour de nouvelles constructions, GENERIQUE pour un n° d'adresse, VOIE A CRÉER pour création de toponymie...etc).
- Des cas trop particuliers nécessitant une description précise de l'anomalie (pavillon a deux entrées sur rue, ou avec une adresse postale différente de sa commune, adresses n'ayant plus cours...).

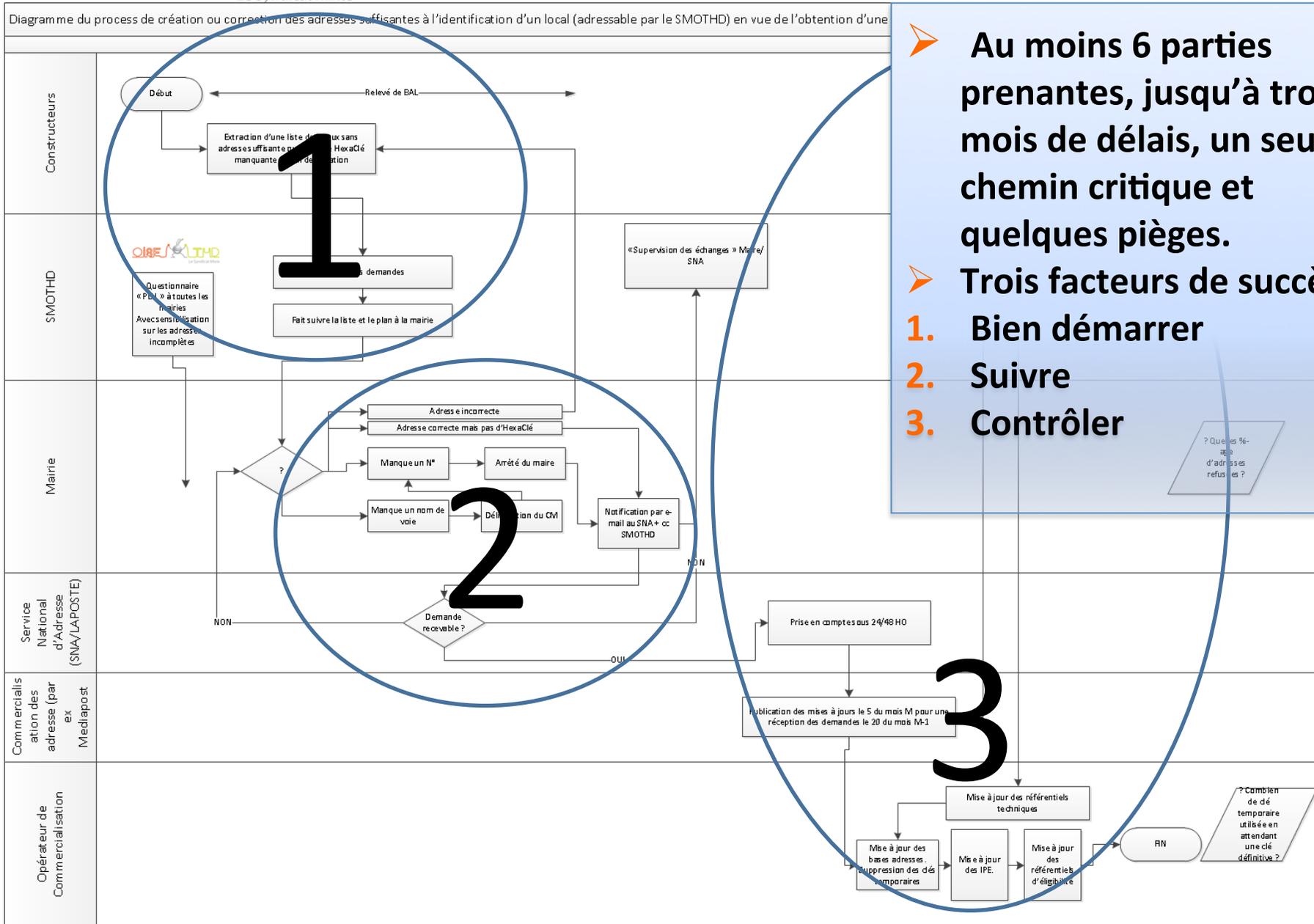
## ➤ Des erreurs de saisie lors du relevé BAL

- Parcelle qui *voit* plusieurs voiries (affectation erronée de nom de voirie), oubli de futures constructions, adresse de bâtiment non habitable...etc

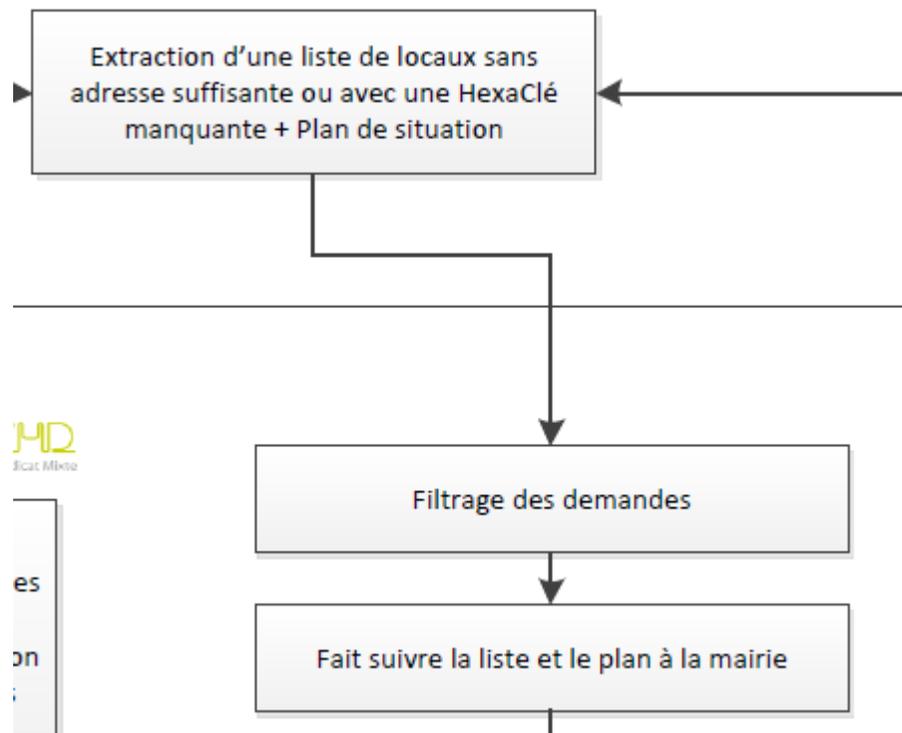
# Le processus.

Diagramme du processus de création ou correction des adresses suffisantes à l'identification d'un local (adressable par le SMOTHD) en vue de l'obtention d'une

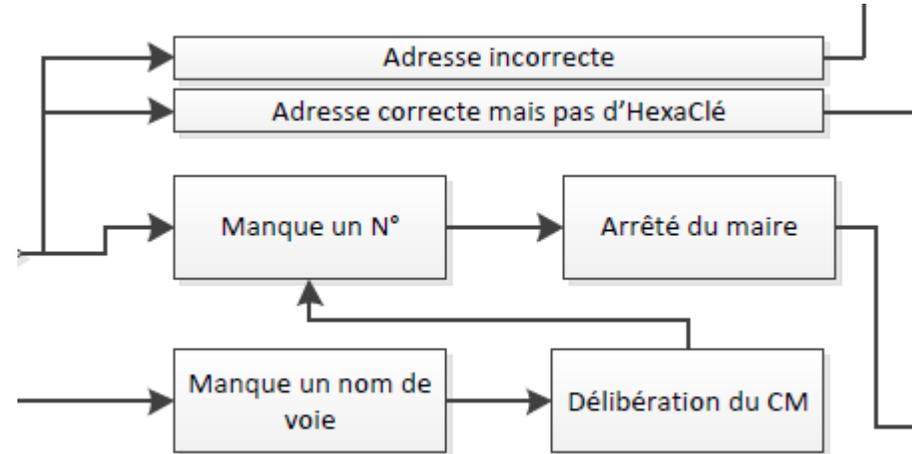
- Au moins 6 parties prenantes, jusqu'à trois mois de délais, un seul chemin critique et quelques pièges.
- Trois facteurs de succès :
  1. Bien démarrer
  2. Suivre
  3. Contrôler



- **Campagne de sensibilisation aux problèmes d'adresses et de contrôle de la volumétrie (via réunion publique en mairie/ courriers aux maires).**
- **Impliquer la commune dans la validation des locaux recensés.**



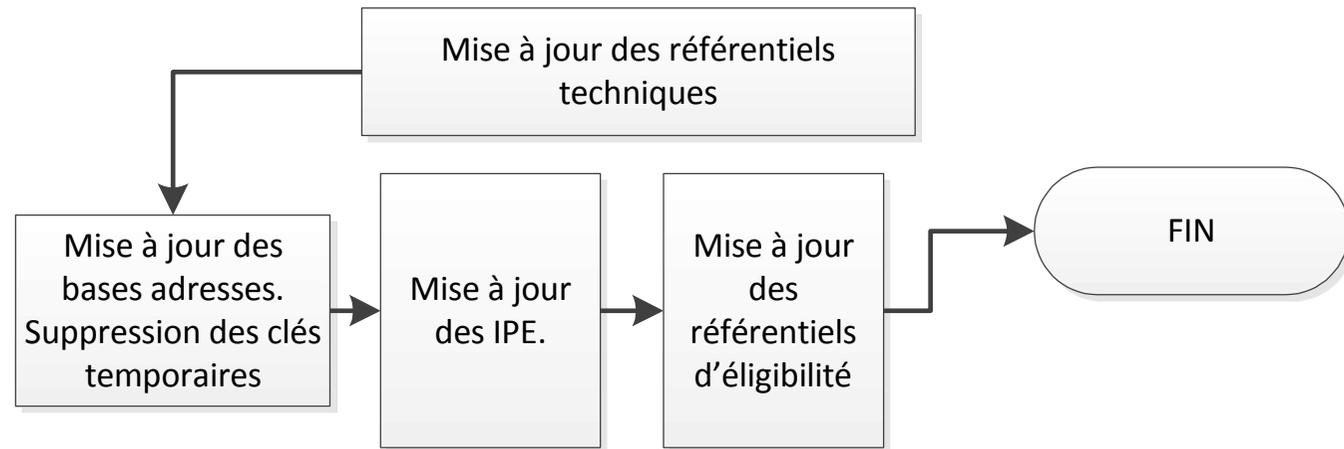
### ➤ Le cœur de la question.



### ➤ Identification et traitement au cas par cas des anomalies :

- Deux pavillons (ou plus) partagent la même adresse.
- Un pavillon a deux entrées sur rue.
- Un pavillon avec une adresse postale différente de sa commune
- Nouvelle construction.
- Pas de N° de voie / Pas de nom de voirie.
- Des logements situés avant le N°1 d'une voie.
- Des adresses n'ayant plus cours.
- Des adresses tronquées.
- ...

## ➤ Le bouquet final



## ➤ Répercussion des mises à jour dans le SI délégataire et des opérateurs usagers :

- Injection par le constructeur des sites mis à jour dans la base Immeuble et FTTH du délégataire.
- Mise à jour par le délégataire de sa base Adresse à partir de la dernière version de la base des HexaClé.
- Régénération du fichier IPE pour faire apparaître les nouveaux sites commercialisables.
- Mise à jour par le délégataire de sa base d'Eligibilité.

## Les petits cailloux dans la chaussure...

X qui n'achète pas ses mises à jours de base d'adresses.

Y qui n'injecte pas les mises à jour achetées dans ses BDD.

W qui crée des Hexaclés à 11 caractères (10 max).

Z qui fait une demande au SNA pour son domicile mais pas pour l'entreprise du coin.

...

- **Bon an mal an entre 4% et 11% de prises (bien construites et facturées) mais qui ne seraient pas commercialisables !**
- **Assez difficile de distinguer les causes unitaires ou multiples à l'origine des écarts.**
- **Une seule solution : Identifier les causes « racines » et maximiser la qualité des process amonts.**
- **Prévoir les ressources en JH suffisantes (16 JH pour résoudre 1 000 adresses en souffrance).**
- Il faut craindre d'autres découvertes tardives de nouvelles anomalies car c'est à la souscription des abonnements (éligibilité) que les loupés deviennent visibles.

- Quel est l'état de préparation des constructeurs et opérateurs aux éligibilités par coordonnées X, Y ?
- Quel est le volontarisme du groupe Interop ?
- Pourquoi les process ZTD sont-ils devenus la norme et faut-il renoncer à un héritage peu efficient ?
- La BAN ? Ne pas confondre la voiture (BAN) et le carburant (les créations d'adresses par les maires).
- Impact financier (retard de recette par / investissement) ?
- Impact en notoriété (J'ai payé mes impôts, je ne peux souscrire)
- Quels outils/platformes pour fluidifier le process autour du porteur de projet avec les 5 autres parties prenantes ?
- Comment vérifier le comportement des serveurs d'éligibilité (avant ou après l'ouverture de la plaque ?
- Eviter le verrouillage d'une prise par un seul opérateur par l'emploi d'HexaClé temporaire non partageable.
- ...

# Séance de Q&A



Le SMOTHD est joignable

0821400101

Service 0,15 € / min  
+ prix appel

Pour toutes autres informations  
complémentaires :

[contact-smothd@oise.fr](mailto:contact-smothd@oise.fr)

[www.oise-thd.fr](http://www.oise-thd.fr)

[Facebook](#)